

PROCÈS-VERBAL DE LA QUARANTE-SIXIÈME (46^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL, TENUE LE MARDI 1^{ER} MAI 2012, À 18 H, À LA SALLE 107 DU SIÈGE SOCIAL

PRÉSENCES

D^f Victor C. Goldbloom, président
 M. Yvon Lamarre, vice-président
 M^{me} Danielle McCann, présidente-directrice générale
 M. François Charbonneau
 M. Pierre Dupuis
 M^{me} Élisabeth Khabar-Dembil
 D^f Ernesto Schiffrin
 M^{me} Monika Throner

ABSENCES MOTIVÉES

M. Ronald Desbiens
 M^{me} Wassyla Hadjabi
 M^{me} Suzanne Marceau
 M^{me} Liza O'Doherty
 M. Yves Sylvain

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Au nom des membres du conseil d'administration, D^f Goldbloom est heureux d'accueillir et de présenter M^{me} Danielle McCann, nouvellement arrivée au poste de présidente-directrice générale. Elle occupait, jusqu'à tout récemment, le poste de directrice générale du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Sud-Ouest-Verdun. Travailleuse sociale de formation, M^{me} McCann est titulaire de deux baccalauréats, l'un en Sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et l'autre en Service social de l'Université McGill, ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

2 PROPOSITION SUR L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes adressent une question au président concernant le sujet cité en regard de leur nom :

M. Lucien Landry Comité des orphelins de Duplessis

- Appréciation du support de l'Agence de Montréal – Dossier de santé du Québec.
- CSSS Jeanne-Mance – Numérisation des dossiers des orphelins de Duplessis.

M. Michel Desaultels Syndicat – Alliance interprofessionnelle de Montréal (AIM)

- Diminution de la main-d'œuvre indépendante.
- Rôle et mission de l'Agence de Montréal.

M. Jean-Philippe Grad FSSS-CSN

- Mise en place des équipes de 1^{ère} ligne en santé mentale.
- Suivi des recommandations du rapport d'enquête sur les événements entourant la fermeture du Pavillon Marquette et examen du processus d'attribution et de gestion des places dans les ressources intermédiaires du réseau de la santé et des services sociaux du Québec (Rapport Lampron).

- Recours des établissements du réseau de la santé et des services sociaux aux services conseils de la firme Proaction.

M. Charles Lacas

Les Œuvres de St-Jacques

- Soutien financier non récurrent pour la catégorie des personnes démunies.

M^{me} Nicole Daniel et des membres de l'équipe pivot

Équipe pivot du CSSS Pointe-de-l'île

- Démantèlement de l'équipe pivot offrant des services psychosociaux à la population anglophone de l'Est de Montréal.

M^{me} Lyne Larocque

Centre universitaire de santé McGill (CUSM)

- Répartition des budgets de développement aux établissements.

4 PROPOSITIONS SUR L'APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

4.1 Proposition sur une recommandation d'approbation du procès-verbal de la quarante-cinquième (45^e) réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Les membres ont reçu le procès-verbal de la quarante-cinquième (45^e) réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, tenue le 20 mars 2012.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la quarante-cinquième (45^e) réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal sans modification.

4.2 Proposition sur une recommandation d'approbation du procès-verbal de la treizième (13^e) réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Les membres ont reçu le procès-verbal de la treizième (13^e) réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, tenue le 29 mars 2012.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la treizième (13^e) réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal sans modification.

5 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lettre d'appui concernant les organismes communautaires

Lors de la rencontre du conseil d'administration du 20 mars dernier, les représentants du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires (RIOCM) et de certains organismes communautaires se sont présentés dans le cadre de la période de questions du public. Les membres de notre conseil d'administration ont été sensibles à leur plaidoyer en faveur d'un rehaussement de leur financement et se sont engagés, cette année encore, à transmettre au ministre les préoccupations du milieu communautaire. Pour information, D^r Goldbloom dépose séance tenante la correspondance adressée au ministre Yves Bolduc et à la ministre déléguée Dominique Vien.

Lettre de sensibilisation des revendications exprimées par les membres du Comité des orphelins de Duplessis victimes d'abus

Lors de la rencontre du conseil d'administration du 20 mars dernier, des personnes du *Comité des orphelins de Duplessis victimes d'abus*, représenté par M. Lucien Landry, sont venues sensibiliser les membres de notre conseil d'administration et exprimer leurs inquiétudes face à l'arrivée, dans la région de Montréal, du Dossier de santé du Québec (DSQ). De façon plus spécifique, les représentants de ce comité désiraient recueillir l'appui de l'Agence de Montréal concernant le retrait de faux diagnostics contenus dans les dossiers médicaux des orphelins de Duplessis.

Les membres de notre conseil d'administration se sont montrés sensibles à leur cause en s'engageant à transmettre leurs préoccupations au ministre Yves Bolduc. Pour information, D^r Goldbloom dépose séance tenante la correspondance adressée au ministre Yves Bolduc.

Lettre à M^{me} Maria Mourani, Députée d'Ahuntsic, concernant le Centre d'hébergement Louvain

D^r Goldbloom dépose séance tenante la lettre adressée à M^{me} Maria Mourani, Députée d'Ahuntsic, en réponse à la sienne adressée au ministre Yves Bolduc, concernant le changement de vocation du Centre d'hébergement Louvain du Centre de santé de services sociaux (CSSS) d'Ahuntsic et Montréal-Nord. Ayant reçu aujourd'hui même une réponse de M^{me} Mourani à sa lettre, D^r Goldbloom informe les membres de son intention d'y répondre.

Conférence régional des élus (CRÉ) de Montréal

D^r Goldbloom confirme l'acceptation de M^{me} Danielle McCann à devenir représentante socioéconomique au sein du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal - collège « Santé ». Cette recommandation fera l'objet d'une proposition au point 10 de l'ordre du jour.

6 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} McCann remercie chaleureusement les membres du conseil d'administration et l'équipe de l'Agence pour leur soutien depuis son entrée en fonction. Elle se dit privilégiée de pouvoir représenter l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

NOMINATIONS

Nous avons le plaisir d'annoncer les nominations suivantes :

- D^r Richard Massé au poste de directeur de santé publique de Montréal, pour un mandat de quatre ans. Il est officiellement entré en fonction le 16 avril dernier;
- M^{me} Maryse St-Onge au poste de directrice générale de l'Institut Raymond-Dewar. Elle entrera en fonction le 14 mai prochain;
- M. Yves Desjardins au poste de directeur général par intérim du CSSS du Sud-Ouest-Verdun. Il est officiellement entré en fonction le 2 avril dernier;
- M. Denis Blanchard au poste de directeur général du CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel. Il est officiellement entré en fonction le 10 avril dernier.

Nous leur souhaitons tout le succès dans leurs nouvelles fonctions.

CONSTRUCTION DU CENTRE INTÉGRÉ DE TRAUMATOLOGIE ET DE L'UNITÉ MÈRE-ENFANT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL

Le 12 avril dernier, le D^r Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux et M. Jean-Marc Fournier, ministre de la Justice et leader parlementaire du gouvernement, annonçaient l'autorisation d'un projet majeur d'agrandissement devant accueillir le Centre intégré de traumatologie et l'Unité mère-enfant.

PROJET GRANDIR EN SANTÉ : COUP D'ENVOI AUX TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU CHU SAINTE-JUSTINE

Le 15 avril dernier, le D^r Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux et M. Pierre Arcand, député de Mont-Royal et ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, donnaient le coup d'envoi à d'importants travaux d'agrandissement au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine qui seront réalisés grâce à un investissement de 446 M\$, dont 72 M\$ proviennent de la Fondation du CHU Sainte-Justine. La réalisation de ces travaux devrait prendre environ quatre ans.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DANS LES SALLES D'URGENCE

M^{me} McCann fait le point sur ce dossier.

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES MÉDICAUX DE 1^{re} LIGNE (GMF, cliniques-réseau)

M^{me} McCann fait le point sur ce dossier.

PARTICIPATION DE LA P.-D.G. À DIVERSES RENCONTRES

5 avril 2012 : Rencontres avec les cadres et le personnel de l'Agence de Montréal (sites St-Denis et Direction de santé publique).

12 avril 2012 : Annonce ministérielle pour la construction du Centre intégré de traumatologie et de l'Unité mère-enfant de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

15 avril 2012 : Annonce ministérielle donnant le coup d'envoi des travaux d'agrandissement du CHU Sainte-Justine.

16 avril 2012 : Mission d'étude de dirigeants français sur l'expérience de régionalisation au Québec – Responsabilité populationnelle et responsabilité territoriale, organisée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

18 avril 2012 : Rencontre annuelle des coordonnateurs des mesures d'urgence de Montréal.

26 avril 2012 : Journée de reconnaissance pour souligner la contribution de 19 employés qui ont œuvré au sein de l'Agence pendant 10, 20, 25 et 30 ans de services.

7 RAPPORT DU COMITÉ DE PLANIFICATION ET D'ÉVALUATION

7.1 Proposition sur une recommandation d'approbation d'un projet de convention d'intégration à intervenir entre l'Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut et le CSSS Cavendish

Les membres ont reçu, pour information, les documents suivants :

- Fiche synthèse portant sur l'« *Intégration de l'Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut (HCB) au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish* », datée du 3 avril 2012;
- Courriel du MSSS à l'Agence de Montréal, daté du 20 mars 2012;
- Document portant sur le projet de convention d'intégration à intervenir entre lesdites parties - version transmise à l'Agence de Montréal par le CSSS Cavendish le 13 février 2012;
- Annexe A : Modèle de l'extrait à venir du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut;
- Annexe B : Modèle de l'extrait à venir du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux Cavendish.

M. Charbonneau présente le dossier et précise que toutes les conditions sont maintenant réunies pour concrétiser l'intégration des activités de l'Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut à celles du CSSS Cavendish.

À la suite d'une question d'un membre relativement à l'acquisition d'immeubles dans la transaction, M^{me} Francine Dupuis, directrice générale du CSSS Cavendish, explique que l'Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut et la Résidence Montclair sont deux bâtiments connexes. Après étude du dossier par l'Agence, il a été décidé d'intégrer l'Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut mais de ne pas le faire avec la Résidence Montclair qui nécessitait l'accomplissement de travaux majeurs d'aménagement. Par ailleurs, les dirigeants de l'Armée du Salut ont décidé pour l'instant de maintenir les activités de cette résidence, de convenir d'entente de services pour partager certains services tels que la buanderie, l'alimentation et l'électricité et de poursuivre leur réflexion sur l'avenir de la Résidence Montclair.

M^{me} Dupuis termine en précisant que les avocats du contentieux du MSSS ont accompagné le CSSS Cavendish tout au long du processus afin de trouver un parfait terrain d'entente entre les parties et de s'assurer que les droits de chacun étaient respectés.

ATTENDU QUE l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (Agence de Montréal) a pris connaissance d'une convention d'intégration à intervenir entre l'HÔPITAL CATHERINE BOOTH DE L'ARMÉE DU SALUT et le CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CAVENDISH, dont une copie de cette convention sera annexée au procès-verbal de la présente assemblée pour en faire partie intégrante;

ATTENDU QU'en vertu du quatrième alinéa de l'article 330 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. », c. S-4.2)*, l'Agence de Montréal doit autoriser chaque établissement à adopter la convention d'intégration;

ATTENDU QUE l'Agence de Montréal est d'avis que le projet de convention d'intégration entre l'HÔPITAL CATHERINE BOOTH DE L'ARMÉE DU SALUT et le CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CAVENDISH respecte les dispositions de l'article 330 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. », c. S-4.2)*;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 263 et du paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 265 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. », c. S-4.2)*, l'Agence de Montréal doit donner certains avis et autorisations requis afin de concrétiser cette intégration;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité de planification et d'évaluation de l'Agence, à la suite de sa quarante-et-unième (41^e) réunion, et :

- d'autoriser l'HÔPITAL CATHERINE BOOTH DE L'ARMÉE DU SALUT et le CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CAVENDISH à adopter, par résolution de leur conseil d'administration, la convention d'intégration déposée à l'Agence de Montréal;
- de donner tous les avis et autorisations requis pour la réalisation de cette intégration, plus spécifiquement ceux étant prévus à l'article 9.1 de cette convention;
- d'autoriser la présidente-directrice générale de l'Agence de Montréal à signer cette convention d'intégration ou toute autre version pouvant comporter certaines modifications, dans la mesure où celles-ci n'affectent pas l'objet ou la finalité du projet, ainsi que tout autre document pouvant être requis dans le cadre de la réalisation de cette intégration.

7.2 Information portant sur le Plan d'action montréalais 2012-2015 pour les adultes ayant une déficience motrice

Les membres ont reçu, pour information, les documents suivants :

- Fiche synthèse portant sur l'« *Élaboration d'un plan d'action montréalais 2012-2015 pour les adultes ayant une déficience motrice - Présentation de l'état de situation et des orientations qui présideront à l'élaboration du plan d'action* », datée du 2 avril 2012;
- Mandat portant sur le « *Plan d'action montréalais 2012-2015 – Services destinés aux adultes montréalais ayant une déficience motrice – Programme-service déficience physique* », daté du 14 juin 2011;
- Document de travail portant sur les « *Constats et orientations pour l'élaboration du plan d'action – Services aux adultes ayant une déficience physique motrice* » ;
- Document de travail portant sur l'« *État de situation 2012 – Services aux adultes ayant une déficience physique motrice* », daté de mars 2012.

M. Charbonneau présente le dossier et précise que l'Agence est à identifier les forces et les faiblesses de l'offre de service et les améliorations à apporter. La finalisation du plan d'action est prévue pour l'automne prochain.

8 RAPPORT DU COMITÉ D'ALLOCATION DES RESSOURCES ET DE SUIVI DES ENTENTES DE GESTION

8.1 Proposition sur une recommandation d'approbation de fonds affectés 2011-2012

Les membres ont reçu le document « *Fonds affectés 2011-2012* ». M. Lamarre demande à M. Diamantino de Sousa d'expliquer aux membres les modalités du fonds affecté **Système information clientèles** (Informatisation du réseau socio sanitaire DSQ mandaté).

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et :

- ◆ d'autoriser le transfert à la Ville de Montréal du fonds affecté **Services ambulanciers préhospitaliers d'urgence** au montant de 150 000 \$, et détaillé dans le document « *Fonds affectés 2011-2012* »,
- ◆ d'autoriser le transfert à Sigma-Santé du fonds affecté **Sida** au montant de 2 000 000 \$, et détaillé dans le document « *Fonds affectés 2011-2012* »,
- ◆ d'approuver le fonds affecté **Système information clientèles** (Informatisation du réseau socio sanitaire DSQ mandaté) au montant de 13 133 883 \$, et détaillé dans le document « *Fonds affectés 2011-2012* ».
- ◆ d'approuver le fonds affecté **Coordination en matière de services de santé et de services sociaux** au montant de 52 260 \$, et détaillé dans le document « *Fonds affectés 2011-2012* »,

pour un montant total de 15 336 143 \$.

8.2 Proposition sur une recommandation d'approbation de fonds des activités régionalisées 2011-2012

Les membres ont reçu le document « *Fonds des activités régionalisées 2011-2012* ». M. Lamarre présente le dossier.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et :

- ◆ d'approuver le fonds des activités régionalisées **Formation, planification et adaptation de la main d'œuvre réseau** au montant de 1 006 000 \$, et détaillé dans le document « *Fonds des activités régionalisées 2011-2012* »,
- ◆ d'approuver le fonds des activités régionalisées **Autres activités régionalisés** au montant de 25 000 \$, et détaillé dans le document « *Fonds des activités régionalisées 2011-2012* »,
- ◆ d'approuver le fonds des activités régionalisées **Programme activités clinique et aide** au montant de 138 332 \$, et détaillé dans le document « *Fonds des activités régionalisées 2011-2012* »,

pour un montant total de 1 169 332 \$.

8.3 Proposition sur une recommandation d'approbation relative à la signature d'un avenant au contrat de la Plateforme régionale d'interopérabilité de Montréal (PRI-M) avec la firme Groupe GSC dans le cadre des activités du Technocentre régional de Montréal

Les membres ont reçu, pour information, les documents suivants :

- Fiche synthèse portant sur l'« *Avenant au contrat de la Plateforme régionale d'interopérabilité de Montréal (PRI-M) pour le produit Tibco-Formvine avec la firme Groupe GSC* », datée du 28 mars 2012;
- Extrait du procès-verbal de la trente-sixième réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux, daté du 7 décembre 2010.

M. Lamarre présente le dossier.

CONSIDÉRANT le mandat confié à l'Agence de Montréal dans le cadre des travaux dont la portée couvre l'ensemble des besoins nécessaires à la circulation efficace des usagers et de l'information entre les différents points de service du réseau de la santé, dont ceux de la région de Montréal;

CONSIDÉRANT que cette solution est nécessaire au bon déroulement de la continuité de l'implantation du projet;

CONSIDÉRANT les résultats de l'appel d'offres public TCR 2009-08 qui a amené au choix de la solution Tibco Software et que la solution est en déploiement intensif actuellement dans la région;

CONSIDÉRANT que la mission du Technocentre régional est de supporter le continuum des soins et des services à la population offerts par les établissements de la région de Montréal.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'autoriser la présidente-directrice générale, M^{me} Danielle McCann, à signer l'avenant au contrat avec la firme **Groupe GSC** et d'approuver l'envoi d'un bon de commande afin d'ajouter l'outil Tibco – Formvine Silver dans la Plateforme régionale d'interopérabilité de Montréal (PRI-M) permettant la création de formulaires interactifs et ce, pour un montant avant taxes de 43 043 \$ et de 46 265,84 \$ taxes ristournées.

8.4 Proposition sur une recommandation d'approbation de jalons révisés pour l'ordonnancement des travaux et du paiement des biens livrables du projet OACIS

Les membres ont reçu, pour information, les documents suivants :

- Fiche synthèse portant sur le « *Contrat OACIS – Amendement incluant la révision des jalons* », datée du 30 mars 2012;
- « *Annexe 1 de l'Amendement n° 5 à l'Énoncé des travaux n° 1 – Mise à jour des jalons de paiement OACIS* »;
- Document portant sur l'« *Amendement n° 5 à l'Énoncé des travaux* », daté du 30 mars 2012.

À la demande de M. Lamarre, M. Côté explique le dossier qui consiste essentiellement en la révision des jalons permettant d'encadrer la livraison des travaux attendus ainsi que les modalités de paiement associés à la livraison des services de mise en œuvre. Il précise que cette révision ne change en rien les engagements financiers prévus.

CONSIDÉRANT que la mission du Technocentre régional est de supporter le continuum des soins et des services à la population offerts par les établissements de la région de Montréal;

CONSIDÉRANT que l'Agence de Montréal supporte les établissements dans la mise en œuvre et le déploiement d'un dossier clinique informatisé (DCI) et qu'à terme l'ensemble des établissements du réseau bénéficiera du DCI OACIS;

CONSIDÉRANT que depuis la signature initiale du contrat OACIS en décembre 2006, le contenu des jalons de la région de Montréal n'a pas fait l'objet de mises à jour et requiert une révision afin de refléter la stratégie de livraison entendue entre l'Agence de Montréal et TELUS;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'autoriser la présidente-directrice générale, M^{me} Danielle McCann, à signer l'amendement relatif à la révision des jalons contractuels, et décrit dans le document « *Annexe 1 de l'Amendement n^o 5 à l'Énoncé des travaux n^o 1 – Mise à jour des jalons de paiement OACIS* ».

8.5 Proposition sur une recommandation d'approbation pour l'acquisition de trois serveurs M5000 et d'un contrat de support de maintenance pour la continuité des opérations du projet OACIS

Les membres ont reçu, pour information, les documents suivants :

- Fiche synthèse portant sur l'« *Acquisition de trois (3) serveurs M5000 pour le projet OACIS* », datée du 4 avril 2012;
- Document portant sur le « *Bordereau de prix - Appel d'offres équipements – Technocentre régional de Montréal* »;
- « *Formulaire d'informations supplémentaires dans le cas d'appel d'offre (suivant les directives de la loi sur les contrats des organismes publics) – No TCR2011-10 – Réf. SEAO 542604* », daté du 13 février 2012;
- Correspondance de M. Sylvain Sénécal, directeur de comptes principal, secteur de la santé, Oracle Canada ULC, adressée à M. Kasra Moozar, vice-président, Développement des affaires, Telus solutions en santé, datée du 19 octobre 2010;
- Document portant sur l'« *État des réserves – Fonds des équipements – Équipement informatique* », daté du 4 avril 2012.

M. Lamarre présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la mission du Technocentre régional est de supporter le continuum des soins et des services à la population offerts par les établissements de la région de Montréal;

CONSIDÉRANT que l'acquisition de trois serveurs M5000 est nécessaire pour assurer la continuité des opérations et des échanges de données cliniques dans le cadre du projet OACIS;

CONSIDÉRANT que les fonds pour l'acquisition des trois serveurs M5000 sont actuellement disponibles dans la réserve régionale de l'enveloppe du maintien des actifs informationnels;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'autoriser la présidente-directrice générale, M^{me} Danielle McCann, à signer le contrat d'approvisionnement avec le fournisseur TELUS et d'approuver l'envoi des bons de commande pour l'acquisition de trois serveurs M5000 et ce, pour un montant de 575 874,99 \$ taxes ristournées.

8.6 Proposition sur une recommandation d'approbation d'un projet autofinancé d'efficacité énergétique et de développement durable – CHSLD Juif de Montréal

Les membres ont reçu les documents suivants :

- Fiche synthèse portant sur le « *CHSLD Juif de Montréal – Projet écoénergétique avec mesures traditionnelles et développement durable – n° 20-M-60310* », datée du 27 mars 2012;
- Liste de dépôt n° 1138 sur le « *CHSLD Juif de Montréal – Projet autofinancé d'efficacité énergétique et de développement durable* », datée du 30 mars 2012.

M. Lamarre présente le dossier.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'approuver le projet d'efficacité énergétique au CHSLD Juif de Montréal, et décrit dans la liste de dépôt n° 1138, lequel engage l'Agence de Montréal pour un montant de 76 000 \$, aux fins de réalisation de projet d'investissement, sous réserve de l'autorisation à être obtenue du MSSS.

8.7 Proposition sur une recommandation d'approbation d'un projet de réaménagement au centre d'hébergement Cartierville – CSSS de Bordeaux-Cartierville-St-Laurent

Les membres ont reçu les documents suivants :

- Fiche synthèse sur le « *Centre d'hébergement Cartierville / CSSS de Bordeaux-Cartierville-St-Laurent Projet rénovation fonctionnelle majeure* », datée du 27 mars 2012;
- Liste de dépôt n° 1139 sur le « *Centre d'hébergement Cartierville / CSSS de Bordeaux-Cartierville-St-Laurent / Projet rénovation fonctionnelle majeure* », datée du 30 mars 2012.

M. Lamarre présente le dossier.

CONSIDÉRANT les objectifs poursuivis par l'Agence de Montréal et s'inscrivant dans le « *Plan d'action PPALV 2005-2010* » au regard des travaux visant le rehaussement des lits en centres d'hébergement;

CONSIDÉRANT la volonté de l'établissement d'entreprendre dans les meilleurs délais le réaménagement de deux des six ailes (Blocs C et E) au Centre d'hébergement Cartierville, incluant deux agrandissements mineurs totalisant 490 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le dépôt de ce projet à l'Agence de Montréal s'inscrit dans le cadre de gestion des immobilisations – volet projets de constructions centralisées du MSSS;

CONSIDÉRANT que la recommandation de l'Agence de Montréal s'inscrit dans le processus de « certification du projet » auprès du MSSS, laquelle vise à l'obtention d'un CT d'exécution;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'autoriser l'Agence de Montréal à déposer au MSSS le projet présenté par le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent - Centre d'hébergement Cartierville et ce, en vue d'obtenir l'autorisation d'exécution du projet par le MSSS.

8.8 Proposition sur une recommandation d'approbation des conditions de travail des employés non syndiqués et employés syndiqués non syndiqués de l'Agence

Les membres ont reçu les documents suivants :

- Fiche synthèse sur les « *Conditions de travail des employés non syndiqués et des employés syndiqués non syndiqués de l'Agence de Montréal* », datée du 2 avril 2012;
- Circulaire n° 2011-025 du MSSS, datée du 15 juillet 2011.

M. Lamarre présente le dossier

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'approuver les modifications au Répertoire des conditions de travail des employés non syndiqués et des employés syndiqués non syndiqués de l'Agence et décrites dans la circulaire n° 2011-025 du MSSS, datée du 15 juillet 2011.

8.9 Proposition sur une recommandation d'approbation relative à l'implantation des stratégies de type « Employeur de choix » pour le développement de milieux de travail sains

Les membres ont reçu les documents suivants :

- Fiche synthèse sur l'« *Implantation des stratégies de type "Employeur de choix" pour le développement de milieux de travail sains* », datée du 3 avril 2012;
- « *Guide sur la démarche pour le dépôt de candidatures* », daté de décembre 2011;
- Correspondance de M. Louis Côté adressée aux directrices générales et directeurs généraux des établissements publics et privés conventionnés, datée du 6 décembre 2011.

M. Lamarre présente le dossier.

CONSIDÉRANT que dans le cadre des objectifs du *Plan stratégique 2010-2015 du ministère de la Santé et des Services sociaux* et du *Plan d'action sur la disponibilité de la main-d'œuvre à Montréal 2010-2015*, l'une des cibles est à l'effet que d'ici 2015, 50 % des établissements publics et privés conventionnés soient certifiés pour l'une des trois stratégies suivantes : Planetree, Hôpitaux promoteurs de santé (HPS) et Entreprise en santé;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'autoriser l'octroi de subventions, d'une valeur chacune de 150 000 \$ répartis sur deux ans, soit 75 000 \$ par année 2012-2013 et 2013-2014, aux huit établissements sélectionnés et décrits dans la fiche synthèse, afin de permettre la mise en place des actions visant le développement de milieux de travail sains.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'autoriser l'octroi d'une subvention de 35 600 \$ à l'Institut Raymond Dewar afin de permettre l'intégration des principes de Planetree dans la démarche de qualité avec le Conseil québécois d'agrément.

8.10 Information portant sur les contrats conclus entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2011

Tel que requis à l'article 4.04 du Règlement sur la régie interne et sur la procédure de convocation des séances du conseil d'administration (R2009-01), vous trouverez ci-joint le rapport « Reddition de compte sur les contrats conclus » entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2011. M. Lamarre présente ce point d'information.

9 PROPOSITION SUR UNE RECOMMANDATION D'APPROBATION DES ACTIVITÉS ET DU BUDGET PRÉVUS AU PLAN D'ACTION 2010-2015 SUR LA DISPONIBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE (PADMO)

Les membres ont reçu, pour information, les documents suivants :

- Fiche synthèse portant sur le « *Plan d'action 2010-2015 sur la disponibilité de la main-d'œuvre : Bilan 2011-2012 et planification 2012-2013* », datée du 28 mars 2012;
- « *Plan d'action sur la disponibilité de la main-d'œuvre à Montréal 2010-2015* », daté du 3 avril 2012.

M. Lamarre présente le dossier.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité de planification et d'évaluation de l'Agence, à la suite de sa quarante-et-unième (41^e) réunion, et d'approuver les activités et le budget 2012-2013 prévus au Plan d'action 2010-2015 sur la disponibilité de la main-d'œuvre (PADMO), pour un montant de 5 638 000 \$ et détaillé dans le document « *Plan d'action sur la disponibilité de la main-d'œuvre à Montréal 2010-2015* », daté du 3 avril 2012.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'accepter la recommandation du comité d'allocation des ressources et de suivi des ententes de gestion de l'Agence, à la suite de sa cinquantième (50^e) réunion, et d'approuver les activités et le budget 2012-2013 prévus au Plan d'action 2010-2015 sur la disponibilité de la main-d'œuvre (PADMO), pour un montant de 5 638 000 \$ et détaillé dans le document « *Plan d'action sur la disponibilité de la main-d'œuvre à Montréal 2010-2015* », daté du 3 avril 2012.

10 PROPOSITION SUR UNE RECOMMANDATION D'APPROBATION DE DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL

Les membres ont reçu copie d'une correspondance de M^{me} Marie-Claire Dumas, directrice générale de la Conférence régionale des élus de Montréal, concernant la « *Désignation de la représentante ou du représentant socioéconomique qui siégera au conseil d'administration de la CRÉ de Montréal* », datée du 16 avril 2012.

D^f Goldbloom présente le dossier.

CONSIDÉRANT le départ de M. David Levine;

CONSIDÉRANT que l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal constitue le collège « Santé » et dispose de deux (2) sièges au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de Montréal;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de recommander la candidature de M^{me} Danielle McCann, présidente-directrice générale, en tant que représentante socioéconomique au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de Montréal.

11 PROPOSITION SUR UNE RECOMMANDATION DE DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION D'URGENCES-SANTÉ

Les membres ont reçu copie d'une correspondance de M. Nicola D'Ulisse, président et directeur général de la Corporation d'Urgences-Santé, concernant la désignation d'un représentant de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour siéger au conseil d'administration de la Corporation d'Urgences-Santé, datée du 2 avril 2012.

D^f Goldbloom présente le dossier.

CONSIDÉRANT le départ de M. David Levine;

CONFORMÉMENT à la *Loi sur les services préhospitaliers d'urgence* régissant la Corporation d'Urgences-Santé, le conseil d'administration de la Corporation d'Urgences-Santé est notamment composé d'un membre représentant l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de recommander au conseil d'administration de la Corporation d'Urgences-Santé la candidature de M^{me} Danielle McCann, présidente-directrice générale, en tant que représentante de l'Agence de la santé et des services sociaux pour siéger au conseil d'administration de la Corporation d'Urgences-Santé.

12 PROPOSITION SUR L'APPROBATION D'UNE MODIFICATION AU REGISTRE DES SIGNATAIRES AUTORISÉS DE LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Dans le cadre de ses opérations, la Régie de l'assurance maladie du Québec requiert que lui soit transmise une mise à jour de la liste des personnes autorisées à signer les demandes de paiement ou les documents administratifs concernant les professionnels de la santé qui œuvrent dans chaque établissement. Cette mise à jour est rendue nécessaire suite au départ de M. David Levine.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de retirer le nom de M. David Levine et d'ajouter celui de M^{me} Danielle McCann à la liste des personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement soumises à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour des services rendus par les médecins exerçant à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

13 AFFAIRES DIVERSES

Aucun article n'est apporté à ce point.

Proposition de huis clos

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de déclarer le huis clos et d'autoriser les personnes suivantes à assister aux discussions :

M^{me} Jeanne-Evelyne Turgeon, directrice associée, Ressources humaines, approches Qualité et affaires juridique;

M. Vincent Lehouillier, adjoint à la direction générale - Administration générale et ressources humaines;

M^{me} Marie-Josée Simard, spécialiste en procédés administratifs.

14 PROPOSITION SUR LA NOMINATION DE CERTAINS MEMBRES SUR DIFFÉRENTS COLLÈGES DE CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Les membres ont reçu, pour information, une fiche synthèse portant sur la « *Nomination de certains membres des conseils d'administration des établissements publics en vertu de l'article 147 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux (L.R.Q. c. 8-4.2)...* », datée du 4 avril 2012. La fiche descriptive du candidat proposé est déposée séance tenante.

M^{me} Jeanne-Evelyne Turgeon présente le dossier du candidat.

CONSIDÉRANT l'article 147 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* prévoyant le comblement des vacances au sein des conseils d'administration des établissements publics par l'Agence de Montréal;

CONSIDÉRANT les recommandations adressées par la présidente-directrice générale et le président du conseil d'administration et analysées à la présente assemblée;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de nommer M. Rafal Jeglinski, membre du conseil d'administration du Centre de réadaptation Constance-Lethbridge.

15 PROPOSITION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU DIRECTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'AGENCE

Le projet de résolution ainsi que l'entente de prêt de services entre l'Université de Montréal et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal sont déposés séance tenante. M. Vincent Lehouillier présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le D^r Richard Massé est à l'emploi de l'Université de Montréal et qu'il y assume certaines fonctions académiques en santé publique;

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'autoriser la présidente-directrice générale, M^{me} Danielle McCann, à signer une entente de prêt de services à intervenir entre l'Université de Montréal et l'Agence, pour la période du 16 avril 2012 au 31 mai 2014 afin que le D^r Massé puisse continuer d'assumer, en marge de son mandat de directeur à l'Agence, certaines tâches de nature académique dans le domaine de la santé publique. La contribution de l'Agence à sa rémunération se situe à l'intérieur du système de rémunération en vigueur pour les cadres du réseau de la santé et des services sociaux.

Levée du huis clos

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de lever le huis clos.

16 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 12 juin, à 18 h.

17 CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant écoulé, il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de lever la réunion à 19 h 50.

SECRÉTAIRE

PRÉSIDENT